

## Note de Synthèse

# Le rôle du refuge et du gardien dans le développement durable



## Diplôme Universitaire

### « Gardien de Refuge de montagne »

**Penhard Bernadette - Année universitaire 2016-2017**



**Note de Synthèse**

**Le rôle du refuge et du gardien dans le  
développement durable**



**Diplôme Universitaire**

**« Gardien de Refuge de montagne »**

**Penhard Bernadette - Année universitaire 2016-2017**

# Remerciements

L'équipe enseignante du DU « gardien de refuge de montagne »

Ma tutrice de stage et gardienne du refuge de Larrivet Laetitia Heluin

Toutes les personnes qui m'ont encouragé à poursuivre cette formation

Le parc national des Pyrénées

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Partie 1 : Le refuge de montagne et son environnement</b>	<b>2</b>
A- Un refuge c'est quoi ?	2
B- Le métier de gardien(ne) en quelques mots	3
C- L'environnement autour du refuge	4
D- Vers une prise de conscience et des plans d'actions pour un développement durable dans nos vallées de montagne	5
<b>Partie 2 : Hypothèses</b>	<b>8</b>
A- Hypothèse 1	8
B- Hypothèse 2	10
C- Hypothèse 3	11
<b>Partie 3 : Application des hypothèses en refuge</b>	<b>13</b>
<b>Conclusion</b>	<b>17</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>18</b>
<b>Annexe 1 : Les principes de développement et les méthodes de gestion du tourisme durable</b>	<b>19</b>
<b>Annexe 2 : Zoom sur deux associations</b>	<b>20</b>
<b>Annexe 3 : Extraits des actes du colloque de Luchon du 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2016</b>	<b>21</b>
<b>Annexe 4 : La Charte montagne FFCAM</b>	<b>23</b>

## Introduction

Lieux de passage avant l'ascension d'un sommet, d'une course d'alpinisme, au cours d'une traversée d'un massif ou d'une chaîne de montagnes, lieux exceptionnels où la nature brute est encore visible, lieux pour se ressourcer dans des grands espaces, les refuges font partie du paysage de haute montagne et on s'y arrête pour y chercher divers intérêts. Aujourd'hui, on compte environ 250 refuges en France. L'attrait des sports de pleine nature et de la montagne est en perpétuelle hausse. Parmi toutes les offres touristiques que l'on peut connaître (eaux-vives, sports d'hiver...) les refuges représentent un réel enjeu et s'ouvrent vers l'accueil de tous types de publics et plus particulièrement ceux qui vont s'y rendre le temps d'une promenade vers la découverte et l'expérimentation de la montagne.

L'offre refuge évolue et souhaite s'adapter à un nouveau public très divers qui recherche notamment plus de confort. Il y a une volonté d'accueillir plus de public et de mettre en avant le refuge dans l'offre touristique globale et locale. Le refuge se trouve dans un milieu fragile de par son isolement et cette volonté nous incite à s'interroger des impacts d'une sur- fréquentation des refuges au cours de l'été sur l'environnement sachant que la capacité d'accueil du refuge est aussi limitée de par ses équipements. L'offre devant rester attractive et satisfaire tous les usagers.

Suite au module de gestion environnementale que j'ai suivi pendant le DU, cette question de démarche environnementale m'a interpellé. Je me suis alors demandé comment pouvait s'investir le gardien(ne) pour sensibiliser les usagers à une démarche environnementale dans son refuge. Cette interrogation me permet de construire ma problématique : En quoi une communication et une sensibilisation au développement durable peuvent permettre aux usagers de modifier leurs comportements face à l'environnement ?

Dans la première partie nous définirons ce qu'est un refuge de montagne, son fonctionnement ainsi que le rôle du gardien. Ensuite nous parlerons de l'environnement naturel dans lequel il se trouve, de l'impact que le refuge peut avoir sur cet environnement et enfin des mesures mises en place pour le protéger. Dans la deuxième partie nous aborderons trois hypothèses qui veulent démontrer qu'une bonne gestion environnementale du refuge et une sensibilisation à l'écologie vont permettre au public accueilli d'adopter de nouveaux comportements et ainsi réduire leur empreinte écologique. Enfin dans la troisième partie nous parlerons du refuge de Larribet, des outils existants et mis en place pour sensibiliser les usagers.

## Partie 1 : Le refuge de montagne et son environnement

### A- Un refuge c'est quoi ?

D'après le code du tourisme<sup>1</sup> et le décret n°2007-407 du 23 mars 2007, « un refuge est un établissement d'hébergement recevant du public gardé ou non, situé en altitude dans un site isolé qui a une fonction d'intérêt général.

Son isolement est caractérisé par l'absence d'accès tant par voie carrossable que par remontée mécanique de type téléporté, ouvert au public et par l'inaccessibilité pendant au moins une partie de l'année aux véhicules et engins de secours.

La capacité d'hébergement est limitée à 150 personnes.

Le décret affirme la fonction d'intérêt général du refuge qui est d'offrir un abri « aux personnes de passage » que le refuge soit gardé ou non et qu'il doit disposer « en permanence, à l'intérieur, d'un espace ouvert au public » qui doit, dans le cas où le refuge est gardé, comprendre « une salle permettant de consommer ses propres provisions » et lorsque que le refuge n'est pas gardé, « offrir un hébergement sommaire ».

Les chalets/refuges ou refuge de bord de route sont des bâtiments accessibles en voiture, par la route ou chemins forestiers. La plupart sont implantés en fond de vallée et leur altitude moyenne est de 1500 m. Certains bâtiments, chalet l'été se retrouve refuge l'hiver, l'accès de la route étant coupé par la neige.

Il existe 252 refuges gardés en France dont 208 dans les alpes et 44 dans les Pyrénées.

Les refuges peuvent appartenir à types de propriétaires : Des propriétaires associatifs comme le Club Alpin Français qui possède et entretient 120 refuges et chalets, des propriétaires privés, souvent les gardiens eux-mêmes et enfin des propriétaires publics (communes ou intercommunalités, Parcs Nationaux, Parcs Naturels). Le gardien(ne)s qui exercent pour un propriétaire public ou associatif sont liés par des contrats qui peuvent prendre des formes très diverses.

Les refuges sont soumis à différentes réglementations et normes de plus en plus exigeantes et technique qui demande d'effectuer des travaux de mises aux normes.

---

<sup>1</sup> Source : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

Certains refuges sont implantés dans des espaces protégés comme les parcs nationaux qui ajoutent d'autres contraintes à respecter.

Les refuges doivent être autonomes dans leur fonctionnement c'est-à-dire qu'ils ne sont pas reliés à un réseau électrique, un tout à l'égout... Différents équipements et services spécifiques leur permettent de subvenir à leurs besoins :

- En énergie pour la production d'électricité, d'eau chaude...: panneaux photovoltaïques, bouteilles de gaz, pico-centrale (énergie hydraulique), charbon, groupe électrogène,
- Dans la gestion des eaux usées : système d'assainissement...,
- En approvisionnement : hélicoptère, dos d'homme, mules...,
- En alimentation en eau,
- Gestion des déchets : compostage, descente par dos d'homme...

## **B- Le métier de gardien(ne) en quelques mots**

Comme nous l'avons vu les refuges sont ouverts toute l'année et la plupart sont gardés sur une période défini. Le gardien est gestionnaire du refuge pendant sa période d'ouverture.

Les principales missions du gardien sont d'offrir à ses usagers un service publique (sécurité aux randonneurs et déclenchement des secours) ; d'offrir une prestation commerciale d'hébergement et de restauration et d'assurer un bon fonctionnement général du refuge. Mais le métier de gardien demande aussi des qualités relationnelles (d'accueil, d'information auprès de ses usagers), des compétences techniques sur le bâtiment et des connaissances sur le milieu naturel et montagnard qui l'entoure.

Le gardien doit travailler en synergie avec tous les acteurs qui l'entourent (tourisme, locaux, collectivités, propriétaire) et « de plus en plus, les refuges sont appelés à devenir le maillon fort du tissu socio-économique montagnard».<sup>2</sup>

« Il est en quelque sorte l'ambassadeur de la montagne nature et sauvage. »<sup>3</sup>

Etre gardien de refuge c'est aussi une vocation et un choix de vie. C'est un métier qui nécessite d'être polyvalent et de s'investir à 100 % car vie professionnel et vie privée s'entremêlent.

---

<sup>2</sup> SNGRGE

<sup>3</sup> SNGRGE



## C- L'environnement autour du refuge

Le refuge est situé dans un milieu montagnard isolé et un environnement extrêmement fragile car implanté en altitude.

On peut définir l'environnement du refuge comme l'ensemble des éléments qui constituent son voisinage c'est-à-dire des êtres vivants existants dans le milieu naturel (animal et végétal) et des éléments non vivants qui le composent (comme le sol, l'eau, l'atmosphère, le climat). Tous ces éléments interagissant ensemble sont appelés un écosystème.

Il est essentiel de protéger cet écosystème, pourquoi ?

Le patrimoine vivant de notre planète n'est pas illimité et les hommes sont dépendants des ressources naturelles que nous contribuons à détruire un peu plus chaque jour. Les écosystèmes, d'un point de vue utilitariste, fournissent une quantité de biens et services à l'Homme, pour son alimentation (l'agriculture et la pêche dépendent de la richesse des écosystèmes), pour ses équipements (bois, laine, osier, combustibles) pour sa santé et pour ses loisirs.<sup>4</sup>

Autour des refuges il existe une multitude d'espèces vivantes, c'est ce qu'on appelle la biodiversité. Des plus emblématiques (isards, marmottes, edelweiss,..) aux plus ordinaires (herbacées, abeilles, chocard...), toutes jouent un rôle dans le fonctionnement et l'équilibre des écosystèmes.

Cette notion de biodiversité est mal connue mais pourtant indispensable. Une prise de conscience et des moyens mis en œuvre par tous devient essentiel pour protéger nos écosystèmes.

---

<sup>4</sup> Site internet : *Goodplanets*

## D- Vers une prise de conscience et des plans d'actions pour un développement durable dans nos vallées de montagne

Le développement durable est une forme développement économique ayant pour objectif principal de concilier le progrès économique et social avec la préservation de l'environnement, ce dernier étant considéré comme un patrimoine devant être transmis aux générations futures.

La Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement de l'ONU dite « Commission Brundtland » en a donné en 1987 la définition suivante : "Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins."

### 1-Des orientations politiques vers un tourisme durable

Dans les parties qui suivent, je parlerai de notions générales applicables à tous les refuges mais je donnerais des exemples d'acteurs et des modèles d'actions qui concernent seulement la chaîne des Pyrénées françaises.

Le tourisme durable est défini par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) comme *“un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil”*. Il vise l'équilibre entre les trois piliers du développement durable (aspects environnementaux, économiques et socioculturels) dans la production et réalisation d'activités touristiques.<sup>5</sup>

Le développement d'un tourisme durable exige la participation de tous les acteurs concernés sur un territoire donnée ainsi qu'une volonté politique forte. Cela demande donc aux acteurs du tourisme de s'organiser. *« Il doit également maintenir un haut niveau de satisfaction des touristes et leur permettre de vivre des expériences intéressantes, en les sensibilisant aux problèmes de développement durable et en leur faisant mieux connaître les pratiques de tourisme durable »*.<sup>6</sup>

*« Le tourisme durable n'est pas une pratique à part, ni un marché touristique particulier. C'est une démarche qui peut être adoptée par tout acteur touristique en intégrant les principes du développement durable dans sa gestion stratégique et/ou l'offre qu'il propose. **Le tourisme durable***

---

<sup>5</sup> Source OMT : <http://unwto.org/fr>

<sup>6</sup> Source OMT : <http://sdt.unwto.org/fr/content/definition>

*relève aussi de la responsabilité individuelle des voyageurs : dans leurs comportements, gestes quotidiens et choix de prestataires et/ou destinations selon des critères de durabilité. »<sup>7</sup>*

L'application du tourisme durable dit être inscrite dans une démarche d'amélioration continue. C'est-à-dire en évaluant les impacts locaux et globaux, à court et long terme en appliquant le processus suivant : effectuer un état des lieux, évaluer la vulnérabilité du milieu naturel, prioriser et cibler les actions à mener et proposer des mesures de précaution pour limiter et compenser les impacts identifiés.

À l'échelle du refuge, le gardien peut en partenariat avec son propriétaire évaluer les impacts et établir un plan d'action en s'appuyant sur l'outil éco-carte et la démarche décrite ci-dessus.

## **2-Des acteurs qui peuvent influencer l'environnement et qui se mobilisent pour sa protection<sup>8</sup>**

En ce qui concerne l'Etat français, différents ministères interviennent sur le champ de la Montagne notamment le ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'Energie.

Au niveau interrégional, on retrouve le Commissariat à l'Aménagement, à la Protection et au Développement des Pyrénées<sup>9</sup> dont des actions sont menées par le comité de massif des Pyrénées. On y trouve toutes les lois et réglementations relatif à la montagne et aux massifs ainsi que les programmes d'actions. La loi montagne a confié au comité de massif des Pyrénées le soin d'élaborer le schéma interrégional d'aménagement et de développement du massif des Pyrénées : document d'orientations stratégiques qui comprend 3 axes stratégiques, prenant en compte diverses évolutions pressenties (économiques, socioculturelles, climatiques, institutionnelles...). La première orientation porte sur la dynamisation de la vie économique et sociale dans les Pyrénées, la seconde orientation traite de la **dimension patrimoniale pyrénéenne, dimension d'exception à préserver et à valoriser ; les sujets de l'urbanisme, des paysages, de la biodiversité, du multi-usage de l'espace, de la gestion forestière et pastorale, de l'attractivité et de l'image des Pyrénées**, une dernière série d'objectifs cherche à stimuler la coopération transfrontalière autour de projets concrets.

Au niveau régional, La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Occitanie est un service déconcentré du ministère de la transition écologique et solidaire (MTES) et du ministère de la cohésion des territoires (MTC).<sup>10</sup> La DREAL intervient à l'échelle de la

---

<sup>7</sup> Source association des Acteurs du tourisme durable (ADT) : <http://www.tourisme-durable.org>

<sup>8</sup> Source : « Les refuges Pyrénéens » Mémoire A.d.Courtois.M1

<sup>9</sup> CGET : <http://www.cdm-pyrenees.fr/>

<sup>10</sup> DREAL : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>

région Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées pour des missions régionales et départementales (protection des sites inscrits et classés, inspection des installations classées, autorité environnementale, ...). La DREAL intervient également à différentes échelles interrégionales notamment pour coordonner les actions dans le domaine de la biodiversité et des risques de montagne au niveau du massif des Pyrénées.

En ce qui concerne les refuges, l'ARPE<sup>11</sup>, Agence Régionale pour l'Environnement de Midi-Pyrénées s'est beaucoup investi avec le soutien du conseil régional Midi-Pyrénées et de l'ADEME<sup>12</sup>, Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie pour éditer un guide de gestion environnementale en direction des gardiens et propriétaires et établir une base de données.

Les parcs Nationaux (des Pyrénées) et Parcs Naturels Régionaux (Ariège, Pyrénées Catalane) ont une action importante en direction des refuges gardés, notamment par rapport à la réglementation à laquelle ils sont soumis.

La Fédération des Club Alpin Français est le plus gros propriétaire et gestionnaire des refuges français. La FFCAM s'investit pour « un développement respectueux de l'environnement »<sup>13</sup> en appliquant les engagements inscrits dans sa charte auprès des refuges.

D'autres acteurs de proximités jouent un rôle tout aussi important. Ce sont tous les acteurs associatifs (de protection de l'environnement, clubs et fédérations, sportifs, d'élus touristiques) ; les acteurs professionnels qui regroupent l'ensemble des personnes qui travaillent en lien avec les refuges gardés mais aussi toutes les personnes représentant la société civile : les habitants, les touristes, les usagers du refuge.

---

<sup>11</sup> ARPE : *agence régionale d'appui aux stratégies territoriales (Anciennement agence régionale pour l'environnement).*

<sup>12</sup> ADEME : *Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie*

<sup>13</sup> *Confère annexe 4 : Charte de la FFCAM*

## Partie 2 : Hypothèses

### A- Hypothèse 1

Les refuges de part leur localisation dans un milieu exceptionnel mais fragile ont une relation étroite avec leur environnement. Afin de maîtriser l'impact du refuge sur son environnement et ainsi préserver l'environnement sur le long terme, nous pouvons supposer que le gardien de refuge de montagne doit être exemplaire dans la gestion environnementale de son refuge.

Tout d'abord le gardien doit respecter et appliquer la réglementation<sup>14</sup> c'est-à-dire les normes nationales imposées aux établissements recevant du public sur les thèmes suivants :

L'alimentation en eau, d'après le décret du 3 janvier 1989 concernant la mise en place de systèmes d'adduction en eau autonomes ;

L'assainissement, d'après l'arrêté du 6 mai 1996 interdisant le rejet direct des eaux usées dans la nature et imposant l'installation d'un « dispositif d'assainissement non collectif » ;

L'intégration paysagère, avec la prise en compte des mesures de protection des paysages, des sites classés, de la préservation des milieux naturels au travers des mesures contractuelles (Parcs Naturel Régionaux, Réserves Naturelles Régionales,...) ou réglementaires (protection de biotope, réserve naturelle,...) ;

L'hygiène, d'après l'arrêté du 9 mai 1995 concernant l'organisation des cuisines et les méthodes de travail.

Ces réglementations peuvent toutefois faire l'objet de dérogations accordées par les autorités départementales, selon la situation et les contraintes connues par le refuge en termes de ressources (en eau et en espace notamment).

Le gardien qui est gestionnaire du refuge devrait être sensible à l'environnement qui l'entoure et adopter un positionnement pour un développement durable. Il devrait identifier les impacts du refuge sur son environnement et mettre en place une bonne gestion environnementale de son refuge.

Comme nous l'avons vu précédemment le refuge s'inscrit dans une offre touristique à l'échelle d'une vallée ou d'un massif. Situé dans des milieux isolés et sensibles et dans une nature encore préservée, il est essentiel que les refuges s'inscrivent dans une démarche environnementale.

---

<sup>14</sup> Source : « Les refuges Pyrénéens » Mémoire A.d.Courtois.M1

La gestion environnementale des refuges est primordiale afin de maintenir l'équilibre entre le milieu montagnard fragile (faune, flore, écosystème, paysage, sol, ressource en eau...) et la fréquentation de masse pendant la période d'ouverture.

Les démarches de gestions environnementales sont peu ou mal connues auprès des usagers et parfois des gardiens et propriétaires. Des outils ont été mis en place pour informer, sensibiliser et accompagner les propriétaires et gardiens de refuges. Le gardien peut s'appuyer sur ces outils et structures pour mener ses missions au mieux.

Dans les Pyrénées l'ARPE<sup>15</sup>, en partenariat avec l'ADEME<sup>16</sup> s'est saisi de la question du management environnemental des refuges : « en tant qu'hébergements en sites isolés d'altitude, dans des milieux fragiles, parfois classés ou protégés, quels sont leurs impacts sur l'environnement ? » Suite à une étude l'ARPE a édité en 2007 un « *guide de gestion environnementale des refuges gardés* »<sup>17</sup>. L'ARPE propose une méthodologie simple qui peut s'adapter à chaque refuge. Plusieurs thématiques sont abordées telles que la consommation d'eau, l'assainissement, l'énergie, l'intégration paysagère, la sécurité du bâtiment... Le but est que chaque gardien puisse identifier les enjeux environnementaux liés à son refuge afin de mettre en place des moyens pour limiter l'impact de l'activité de son refuge sur son environnement.

Une démarche environnementale est propre et unique à chaque refuge. Le gardien doit s'adapter à la situation géographique de son refuge, au moyen matériel et financier mis à sa disposition, aux relations avec les propriétaires... Elle s'inscrit donc dans le temps dans le but de se placer dans une démarche d'amélioration continue.

La gestion environnementale des refuges est avant tout une tâche quotidienne pour les gardiens. C'est une « éco-conduite » qui demande de l'investissement personnel. Elle fait partie intégrante du métier de gardien et mériterait d'être une partie du métier qui soit mieux connu et mieux valorisé.

Le gardien doit donc contribuer à minimiser la consommation d'énergie et d'eau usées ainsi que la production des déchets tout en garantissant un accueil et des services de qualité auprès de ses usagers. Cette gestion environnementale passe par :

- Une bonne gestion et entretien des installations : nettoyage, vidange bac à graisses...,
- Une information et une sensibilisation sur le fonctionnement du refuge auprès des usagers,

---

<sup>15</sup> ARPE : Agence Régionale Pour l'Environnement de Midi-Pyrénées

<sup>16</sup> ADEME : Agence de l'Environnement et la maîtrise de l'Energie

<sup>17</sup> Téléchargeable sur : [https://www.arpe-mip.com/files/pdf\\_refuge/refuge\\_couv.pdf](https://www.arpe-mip.com/files/pdf_refuge/refuge_couv.pdf) ou [www.midi-pyrenees.ademe.fr/.../guide-gestion-environnementale-refuges-gardes.pdf](http://www.midi-pyrenees.ademe.fr/.../guide-gestion-environnementale-refuges-gardes.pdf)

- Adopter une *attitude « éco-responsable ou une éco-conduite »* qui est une alternative au mode de consommation actuel et dit de "masse" qui permet de réduire à tous les niveaux notre impact sur l'environnement : Achat d'alimentation (privilégier local, circuits courts), tout types d'achats (produits et prestations), gestes de la vie quotidienne, mode de déplacements...
- L'implication des usagers vers une démarche environnementale.

Pour le gardien, la protection de l'écosystème environnant de son refuge va lui permettre une retombée économique à cours termes mais aussi à long terme. A cours terme car par exemple une bonne gestion énergétique va améliorer le confort des usagers et l'image du refuge ou permettre une bonne conservation des aliments et donc baisser le coût de l'approvisionnement ou encore une bonne gestion des déchets va permettre de faire baisser le coût de redescente en vallée. Et à long terme car le patrimoine naturel actuel et sa biodiversité doivent être préservés pour l'économie de demain.

« La gestion économique rejoint l'écologie »

## B- Hypothèse 2

Nous venons de voir qu'il était essentiel que le gardien adopte une démarche environnementale pour limiter les impacts sur l'environnement autour de son refuge. Mais d'autres acteurs peuvent être intégrés dans cette démarche. En effet, la connaissance par les usagers du fonctionnement du refuge, de ses contraintes et du fait que le refuge se situe dans un lieu isolé et fragile va influencer directement leurs comportements.

Un des rôles du gardien sera alors d'informer les usagers et de les impliquer dans certaines démarches environnementales (consommation d'eau, descente des déchets, économie d'énergie). Le refuge étant un lieu situé dans un milieu particulier où ces démarches sont certainement plus facilement transmissibles. Les usagers vont ainsi adopter des comportements qui vont directement avoir des conséquences sur l'utilisation des ressources du refuge et permettre un moindre impact sur la nature et la biodiversité environnante.

« Faire de chacun un acteur du développement durable en communiquant pour aider à mieux agir. »<sup>18</sup>

---

<sup>18</sup> Slogan du parc Naturel Régional Ariégeois.

L'information puis la connaissance par les usagers des principes écologiques leur amène une prise de conscience qui va permettre à chacun de s'impliquer et d'adopter une conduite éco-responsable. Pour que les usagers aient connaissance du fonctionnement du refuge et de ses impacts, il faut qu'ils puissent avoir l'information de manière accessible et rapide. C'est donc un des rôles du gardien et du refuge d'informer ses usagers.

### C- Hypothèse 3

Pour transmettre de manière lisible et efficace cette information et légitimer auprès des usagers cette démarche environnementale, une démarche partenariale, d'apports extérieurs est nécessaire. Une bonne connaissance par le gardien du développement et du tourisme durable va lui permettre de s'impliquer, d'être acteur et de mieux informer le public accueilli.

C'est un investissement personnel qui est propre à chacun et qui demande d'adhérer à un positionnement et surtout de travailler en partenariat. Pour cela le gardien peut s'appuyer sur des structures et moyens de communication existant mais il peut aussi créer ses propres outils pour faire passer telle ou telle information spécifique. Le gardien peut s'investir dans plusieurs démarches :

**1-S'informer des plans d'actions existants au niveau de son territoire, vallée, massif, des associations et structures existantes** : Par exemples auprès du comité des massifs, de l'ADEME<sup>19</sup>, des parcs nationaux ou régionaux, de la LPO<sup>20</sup> etc...

**2-Engager une démarche partenariale d'échange, de réflexion et de collaboration** avec son propriétaire, avec les acteurs du tourisme et de l'environnement, le syndicat des gardiens, participation à des colloques (voir annexe 3, colloque de Luchon) ...

**3-S'appuyer sur des supports déjà existants** : documentations Parcs nationaux, parc naturel régionaux, Club Alpin Français, associations « les amis du parc »...

**4-Créer ou adhérer à des labels ou marques pour légitimer auprès des usagers une démarche environnementale.** En voici quelques exemples ci-dessous :

- L' « *Ecolabel Européen – Service d'hébergement touristique* » : Créé en 1992, l'Ecolabel Européen est le seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne.

---

<sup>19</sup> ADEME : Agence de l'Environnement et la maîtrise de l'Energie

<sup>20</sup> LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux



- Le label « *Qualité Outdoor Ariège Pyrénées* » est une démarche mise en place sur le département de l'Ariège afin de garantir des prestations de pleine nature de qualité.
- La marque « *Esprit parc national* » met en valeur des produits et services imaginés et créés par des hommes et des femmes qui s'engagent dans la préservation et la promotion des territoires d'exception des parcs nationaux. Les cinq valeurs sont l'engagement « pour la préservation de la biodiversité et donner du sens à votre acte d'achat », l'authenticité, le respect « de la nature exceptionnelle des parcs nationaux, du patrimoine culturel, des acteurs locaux et des populations qui font vivre ces espaces », le partage (prestataires fédérés) et la vitalité.

**5-Informer les usagers et les impliquer dans certaines démarches environnementales :**

consommation d'eau, descente des déchets, économie d'énergie. Le refuge est un lieu situé dans un milieu particulier où ces démarches sont plus facilement transmissibles.

**6-Créer et mettre en place ses propres outils, animations :** Autour de la biodiversité (parcours d'orientation) ; rencontre avec des professionnels : apiculteurs, éleveurs, agents du parc ; jeux de société, soirées contes, décoration intérieure du refuge, passeport écologique...

**3-Diffuser l'information par le biais de plusieurs canaux :** Ecrite (prospectus, affiches, livres, panneaux), oral (gardien et équipe avec les usagers, prescripteurs, acteurs du tourisme), points forts (animations, soirées à thème, intervenants).

## Partie 3 : Application des hypothèses en refuge

J'ai effectué mon stage au refuge de Larribet situé dans les Haute-Pyrénées au cœur du parc National des Pyrénées. Nous étions une petite équipe, les gardiens, Laetitia et Stéphane et moi-même. Le refuge est ouvert de mai à septembre en continu et à une capacité d'accueil de 62 personnes. Le refuge accueille en moyenne 30 à 50 personnes sur la période d'été et est complet seulement sur une dizaine de jours dans l'année.

Le refuge a été construit en 1956, puis rénové et agrandi en 1992.

Au niveau de la gestion environnementale, je vais faire un état des lieux des équipements du refuge et de ce que j'ai pu observer lors de mon stage. Sur certaines thématiques je proposerai des préconisations.

- Gestion de l'eau : L'alimentation en eau est une source située en amont et sur un autre versant à environ 500 m du refuge. Les installations respectent les normes avec un système de traitement avec filtre et rayon UV. Nous avons installé un filet de protection début juillet autour du captage. Le refuge ne dispose pas de compteurs d'eau, ni de système de poussoirs au niveau des robinets. Seule la douche chaude est limitée avec un volume de 15 litres d'eau par douche.  
Préconisation : Installation de compteur d'eau. Un plan de réhabilitation du système d'assainissement du refuge est prévu pour 2020<sup>21</sup>. Il serait intéressant d'avoir des données sur la consommation d'eau pour un redimensionnement cohérent du dispositif.
- Assainissement : Il existe une fosse toutes eaux qui va être vidangée en septembre avec l'aide des bénévoles du Club Alpin Français de Lourdes.
- Gestion des déchets : Les déchets sont triés au maximum. Tout ce qui est compostable est déposé chaque jour dans un compost naturel (blocs de granite) situé à 100 m du refuge. Les emballages plastiques sont triés dans des petits sacs (recyclables ou non) et toutes ses poubelles sont redescendus par les randonneurs. Tout ce qui est papier et carton est incinéré. Le verre est redescendu au maximum à dos d'homme (randonneur ou gardiens). Nous lavons les bouteilles qui sont redescendus par les randonneurs. Les cannettes en métal sont compactées.

« Avant nous faisons deux portages essentiellement de pain par semaine. On redescendait toutes nos poubelles à dos d'homme. Depuis deux ans je fais mon pain et du coup on fait peu de portage et

---

<sup>21</sup> Source : Plan de développement de l'accueil touristique dans les espaces naturels de la haute montagne Pyrénéenne : Club Alpin Français Comité régional Occitanie contribution SRDTL

tous nos déchets ne peuvent pas être redescendus comme avant. Les randonneurs proposent eux-mêmes de redescendre des poubelles. Nous leur donnons seulement des poubelles de plastique à recycler ou non, des bouteilles de verre lavées. Les cannettes « ça dégouline trop » pour les faire descendre par nos usagers. » (Laëtitia gardienne du refuge de Larribet)

- Gestion de l'énergie : Depuis deux ans de nouveaux panneaux photovoltaïques ont été installés au refuge de Larribet. Ce qui permet au refuge d'avoir assez d'énergie pour l'électricité générale du refuge (lumière, petit appareillage type mixeur). Cette installation a aussi permis l'alimentation des deux réfrigérateurs (à la place du gaz) et l'ajout d'un congélateur. Laetitia peut faire ainsi des économies de gaz. Le gaz qui sert à faire fonctionner un groupe électrogène uniquement pour mettre en marche la machine à laver et une chaudière pour l'eau chaude. Du bois est mis à disposition pour les usagers du refuge d'hiver afin de faire fonctionner un poêle.  
Le groupe électrogène émet beaucoup de bruit (comparable à un hélicoptère) et des odeurs. Un nouveau groupe a été héliporté en début de saison mais ne sera opérationnel que l'année prochaine car l'abri sous lequel il est stocké doit être rénové.

Laëtitia et Stéphane ont mis en place un outil pour informer les usagers du fonctionnement général du refuge et en quoi consiste le métier de gardien(ne). C'est un livre intitulé: « Le refuge de Larribet: Comment ça marche? » Il est composé d'une quinzaine de pages et traite de façon ludique avec textes et photos les thèmes suivants:

- Page d'introduction: bienvenue au refuge
- A quoi sert un refuge? à se restaurer, à dormir, à observer, découvrir, partager mais comment ça marche tout ça?
- Le ravitaillement du refuge (héliportage puis à dos d'homme)
- L'autonomie énergétique
- La gestion des ressources: de l'eau, des déchets.
- Les secours en montagne
- La salle hors sac
- Le refuge en hiver
- Le poster « le refuge, comme un bateau ancré aux flancs de la montagne ».
- Le Club Alpin Français
- La faune et la flore du Larribet
- Les grands rapaces
- Les randonnées et escalades autour du refuge

En créant ce livret, les gardiens voulaient que leurs usagers aient une meilleure connaissance du fonctionnement du refuge afin de mieux comprendre les prestations proposées mais aussi s'éviter de nombreuses questions récurrentes. Ce livret est un vif succès. Chaque jour nous les mettons à disposition sur les tables de la terrasse et du réfectoire. Tout en buvant un coup, discutant, les usagers prennent le temps de le lire attentivement. Grâce à la page « déchets », beaucoup de randonneurs nous demandent de redescendre des poubelles. Celles-ci sont composées de produits recyclables propres. Une grande quantité de poubelles sont donc descendues par dos d'homme. De plus cet été le refuge a accueilli deux animations. L'une organisée par le réseau Education Pyrénées Vivantes. C'était un échange avec un garde de la réserve naturelle régionale du massif du Pibeste sur les grands rapaces des Pyrénées. L'animation s'est déroulée en extérieur. Tous les participants se sont fait happer par le sujet passionnant des rapaces, leurs modes de vie et les différentes anecdotes qu'avait rencontrés le garde. L'autre était une soirée contes avec Jean de las Caous qui a fait voyager petit et grand dans le val d'Azun entre monts et farfadets.

Les gardiens mettent à disposition une documentation du Parc National des Pyrénées, du Club Alpin Français, du bureau des guides de la vallée, d'un magazine « carnet d'aventures », de l'association Mountain Wilderness...

J'ai proposé à Laëtitia et Stéphane de travailler sur d'autres outils pédagogiques à mettre en place afin de sensibiliser un peu plus le public accueilli sur les thématiques suivantes:

- Le refuge: Espaces et espèces isolés
- La protection du milieu aquatique – comment polluer au moins le milieu aquatique?
- Comment et pourquoi adopter une attitude éco responsable ?
- Réduire sa production de déchets
- Préservation du paysage et du ciel étoilé
- Les richesses autour du refuge: biodiversité, paysage, ciel étoilé

Laëtitia m'a proposé de rajouter une page à leur livret. Je pense que les notions d'écosystème et de biodiversité son peu ou mal connu et qu'une page pourrait être consacrée à cette thématique. On parle souvent des espèces emblématiques mais on oublie que les autres, moins connu sont tout aussi importantes pour l'équilibre de notre écosystème. C'est sur ce point que j'aimerais insister un peu plus. C'est un travail en cours de réalisation. Le refuge étant situé dans le parc national un page expliquant le rôle et les valeurs du parc pourrait aussi avoir sa place.

L'outil sur lequel nous avons travaillé est la mise en place d'un parcours d'orientation autour du refuge à proposer à tous. Le public ciblé est plus précisément les familles qui représentent une bonne partie de la fréquentation du refuge de Larribet les mois de juillet et d'août. Pour la plupart,

c'est leur première nuit en refuge et ils ne connaissent pas le produit refuge et les richesses qui l'entourent. J'ai créé des balises types course d'orientation et une carte schématisant l'environnement autour du refuge. Sur chaque balise se trouve une question ayant une thématique environnementale et un petit dessin à recopier. Les participants doivent recopier le dessin sur un support donné au préalable, qui prouve qu'ils ont bien trouvé la balise et ensuite chercher la réponse à la question.

J'ai contacté le responsable du secteur du val d'Azun Franc Mabrut du Parc National des Pyrénées (PNP) pour l'informer de mon intention d'installer ce parcours d'orientation. Il m'a dit qu'au préalable, je devais faire un dossier de présentation à lui envoyer ainsi qu'à Joël Combe qui est chargé de mission touristique durable au PNP. Le but est de vérifier si le parcours prévu n'engendre pas un sur piétinement ou le dérangement d'une espèce..., si les matériaux utilisés sont adéquats et si l'outil peut être travaillé collectivement à plus grande échelle. J'ai envoyé mon dossier début août mais Monsieur Combes et Monsieur Mabrut avaient d'autres missions plus importantes avant de traiter ce dossier. Nous avons convenu d'un rendez-vous fin septembre pour finaliser le projet. J'ai aussi proposé à Laëtitia d'adhérer à la marque du parc national qui est un concept qu'elle ne connaissait pas mais qui l'intéresse.

D'autres pistes pourraient être envisagées comme établir un état des lieux du refuge et de son environnement type éco-carte. Il serait intéressant d'engager un partenariat plus approfondi avec le parc national.

## Conclusion

Le refuge est un lieu favorable pour transmettre une information sur l'écologie et le développement durable. Le public accueilli y est plus réceptif et sensible. Chaque individu rejoint le refuge avec ses capacités et ses attentes. Dès que les usagers comprennent que le refuge est soumis à de nombreuses contraintes et qu'il doit fonctionner dans un milieu fragile, ils sont prêts à changer leurs comportements. Il faut juste qu'ils puissent avoir cette information par des moyens qui les interpellent. Nous ne sommes pas tous réceptif de la même manière par rapport à l'information. C'est pourquoi il est important de varier les supports.

Le gardien, aidé de ses propriétaires à un rôle à jouer dans cette transmission de valeurs et de gestes à adopter. Tout d'abord il doit être un exemple dans la gestion environnementale de son refuge, dans ses gestes, attitudes et dialogue quotidiens. Le refuge doit donner envie, renvoyer une image positive et des valeurs en lien avec la nature, la convivialité, la préservation de la beauté et du silence de ses grands espaces. Ensuite le gardien est le référent et le principal passeur d'informations vers qui se tournent les usagers. C'est pourquoi en multipliant les supports (documentation en libres accès, tout types d'animations et intervenants traitant de sujets environnementaux...), il peut amener ses usagers à modifier leurs comportements pour un développement durable dans nos montagnes. Cela demande une démarche personnelle, une forte implication et un travail à cours et long termes pour le gardien.

Mais le gardien ne peut pas agir seul, c'est une dynamique qui doit aussi naître de tous les acteurs du tourisme local qui adoptent un même positionnement. Un colloque sur les refuges Pyrénéens a eu lieu en décembre 2016. Il stipule bien que « *la notion de sensibilisation des clientèles est très importante. L'objectif est que la clientèle prenne conscience qu'elle peut participer à la préservation des patrimoines, limiter son empreinte sur le milieu.* »

La formation et l'implication des gardiens de refuge, la dynamique des acteurs locaux, la réflexion du milieu associatif, l'impulsion de la législation sont autant de vecteurs vers une prise en compte de l'environnement montagnard et une meilleure intégration des refuges dans leurs milieux. Le gardien est déjà reconnu pour ses missions de services publics en termes de sécurité, d'hébergement et d'accueil mais ne devrait-il pas aussi être reconnu pour ses missions de services publics dans son rôle de sensibilisation au développement durable ?

## Bibliographie

- ADEME : Agence de l'Environnement et la maîtrise de l'Energie
- ADT : Acteurs du Tourisme Durable
- ARPE : agence régionale d'appui aux stratégies territoriales (Anciennement agence régionale pour l'environnement).
- Club Alpin Français
- Comité de Massif Pyrénées : Commissariat à l'aménagement, à la protection et au développement des Pyrénées
- DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie
- Mémoire A.d.Courtois : « Les dynamiques territoriale des refuges gardés Pyrénéens »
- OMT : Organisation Mondial du Tourisme
- Plan de développement de l'accueil touristique dans les espaces naturels de la haute montagne Pyrénéenne : Club Alpin Français Comité régional Occitanie contribution SRDTL
- Parc National des Pyrénées
- Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises
- SNGRGE : Syndicat National des Gardiens de Refuges et Gîtes d'Etapes
- [www.goodplanet.org](http://www.goodplanet.org)
- [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

## Annexe 1 : Les principes de développement et les méthodes de gestion du tourisme durable<sup>22</sup>

L'objectif du développement touristique durable a été défini par l'Agenda 21 (plan d'action pour le 21<sup>ème</sup> siècle) en 1992 : « rendre compatible l'amélioration des conditions environnementales et sociales qui résultent du développement touristique avec le maintien de capacités de développement pour les générations futures ».

Les principes du tourisme durable ont été définis en 1995 par le Comité 21 et actualisés en 2004 par le Comité de développement durable du tourisme de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) : ils sont applicables à toute forme et tout créneau touristique jusqu'au tourisme de masse, dans tous types de destinations. D'après ces principes, le tourisme durable doit :

1. Exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité ;
2. Respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver leurs atouts culturels bâtis et vivants et leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelles ;
3. Assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil, et contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.

SCHÉMA DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TOURISME

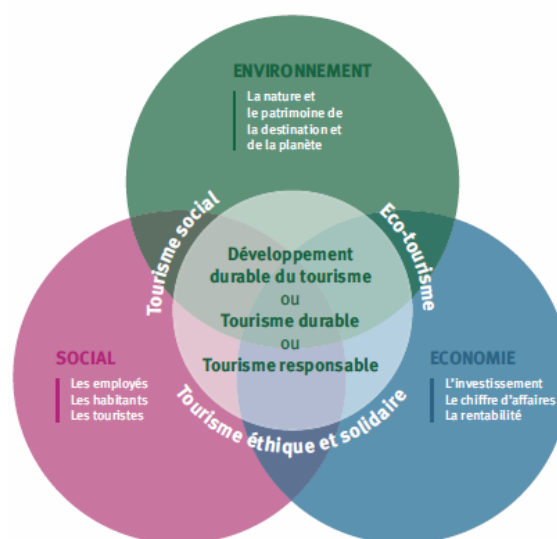


Schéma : Atout France

<sup>22</sup> Acteurs du Tourisme Durable (ATD) <http://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/definitions>



## Annexe 2 : Zoom sur deux associations

### ***Mountain Wilderness***<sup>23</sup>

C'est une association nationale de protection de la montagne. Ouverte à tous elle est agréée protection de l'environnement et reconnue d'utilité publique. Elle travaille « pour faire évoluer les comportements vis-à-vis de la montagne au moyens d'actions sur le terrain, de publications expertes et de relations auprès des acteurs politiques, associatifs et économique... Elle « défend une approche globale de la montagne dans laquelle « préservation des milieux naturel » et « amélioration de l'économie » constituent le même défi ».

### **Réseau « Education Pyrénées Vivantes »**<sup>24</sup>

Au niveau plus local dans les Pyrénées le réseau « Education Pyrénées Vivantes » c'est « L'éducation à l'environnement vers un développement durable du massif des Pyrénées... »

Le réseau Education Pyrénées Vivantes est à l'écoute des acteurs du territoire pour co-construire des projets ; il souhaite traduire la diversité des regards en actions concrètes et pérennes.

---

<sup>23</sup> Site internet : [www.mountainwilderness.fr](http://www.mountainwilderness.fr)

<sup>24</sup> Site internet : <http://www.repv.org/>

## Annexe 3 : Extraits des actes du colloque de Luchon du 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2016

Un colloque international sur les refuges pyrénéens a eu lieu le 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2016 à Bagnères de Luchon. L'objectif de ce colloque était d'avoir une réflexion sur la place du refuge dans le tourisme de nature en haute montagne. Le refuge principal porte d'entrée de la haute montagne a un potentiel d'image et de valeurs à développer. Le colloque a fait un état des lieux et engagé plusieurs pistes de réflexions dont « Les refuges face aux enjeux environnementaux » et « Image, communication, mise en réseau, territoire ». Voici quelques extraits des actes qui montrent quelques pistes de réflexions abordées.

**Thématique : Les refuges face aux enjeux environnementaux : répondre aux enjeux en termes de fréquentations et de fonctionnement tout en limitant les impacts environnementaux.**

Joël Combe Chargé de mission tourisme durable au Parc National des Pyrénées « Partager et mettre en œuvre un même positionnement »

« **Le positionnement à notre avis du produit refuge, c'est** que c'est un abri et un hébergement de montagne, mais surtout **un produit d'écotourisme ou de tourisme durable pour nos vallées, nos territoires...** On va pouvoir décliner ce positionnement en termes d'équipements, de fonctionnements, de prestations et de produits, un ensemble d'actions qui va de fait contribuer à la préservation des patrimoines et de leur valorisation...

Par exemple : Sur le fonctionnement des bâtiments, notamment tout ce qui relève de l'éco-responsabilité au niveau des refuges, avec un travail au niveau de l'économie de la ressource, que ce soit de l'eau, de l'énergie, un travail à effectuer au niveau de déchets. Le PNP a initié une expérience avec un composteur pour tout les déchets organiques produits par le refuge...ça évite certaines pratiques qui ne sont pas cohérentes avec le milieu... **La notion de sensibilisation des clientèles est très importante. L'objectif est que la clientèle prenne conscience qu'elle peut participer à la préservation des patrimoines, limiter son empreinte sur le milieu. Elle peut avoir des comportements ou des éco-gestes lors de son séjour en refuge, qui vont permettre de moins consommer, lors de la nuitée ou lors de son séjour. Cela suppose de mettre en place des outils de communications, de bien informer avant l'arriver au refuge, de faire comprendre ce qu'est le produit refuge à la clientèle... si le clients prend conscience de la difficulté pour un refuge de fonctionner, des contraintes environnementales présentes, il est prêt à faire des efforts et à**

**participer à cette préservation de l'environnement et à la limitation des consommations, donc par ricochets des impacts...**

On offre un produit d'écotourisme, de tourisme durable, on souhaite que la fréquentation n'est pas d'incidence notable sur l'environnement ; **il faut informer pour que les usagers adhère a cet objectif...** Il y a une mise en production de thématiques environnementales et naturelles a mettre en place...ça passe par une restauration a base de produit locaux. Ça peut passer par la décoration intérieur qui fait écho au patrimoine environnant, des informations, des animations, et des équipements particulier (zone d'observation) qui vont permettre de correspondre bien au produit d'écotourisme sur nos vallées. »

Jesus Tratera Orteu - Acte colloq p.134

Depuis plus de 10 ans, le parc national d'Aiguetotes est certifié EMAS qui permet d'évaluer et faire connaître le comportement environnementale et engager une démarche d'amélioration continue.  
« Nous mettons a disposition des gardiens de refuge tous les protocoles, les fiches, pour la maintenance du refuge, ses fosses septique, des consommations, la sécurité, l'urgence... »

Thierry Perci du Sert actes colloq p.139

L'ARPE a effectué un travail qui impliquait les gardiens et les propriétaires : la mise en place d'un suivi quotidien de la gestion environnementale du refuge. Le but étant de récolter une base de données sur les consommations d'eau, énergie et production de déchets afin d'évaluer et limiter l'impact sur l'environnement.

Moyenne de consommation par nuitée au refuge d'Ayous (Pierre-Jean et Soize)

Eau : 25 L/ Electricité : 160 Watt / Gaz : 1 watt/ Déchet : 220g

Assemblée Pyrénéenne de l'Economie Montagnarde : APEM

Soize gardienne refuge d'Ayous p.140

« On composte le carton... Je recycle tout, je mets dans des sachets les déchets « propres » pour les faire redescendre par les randonneurs...On met ça sur la terrasse le matin...Tout les soirs au refuge on fait une information sur le refuge, le fonctionnement, les problématiques liées à l'électricité (portable), les déchets, l'eau...ça sensibilise les gens. Le matin les déchets sont redescendus. »

Julien Militon p.141

« Depuis 2007 j'utilise ce système (marmite Norvégienne) et chaque année j'économise 16 bouteilles de gaz

## Annexe 4 : La Charte montagne FFCAM<sup>25</sup>

« Parce qu'elle s'appuie sur des valeurs telles que la beauté, l'amour de la nature et l'effort gratuit, cette relation avec la montagne a engendré une véritable éthique.

Les valeurs de la FFCAM, ses analyses et ses positions en matière d'aménagement et de protection de la montagne sont exprimées dans la Charte Montagne « Pour un développement respectueux de l'environnement » approuvée en assemblée générale de 2010.

La FFCAM s'efforce d'intégrer cette préoccupation de l'environnement dans toutes ses activités : formation de ses adhérents et de ses cadres, conception et gestion de ses refuges, sensibilisation aux pratiques responsables, participation à l'aménagement et à la protection des territoires de montagne ».

La charte montagne en 10 points

- La montagne constitue une richesse naturelle et rare, qu'il convient de protéger.
- Conservons-lui son statut d'espace de liberté : ce milieu est fragile, ne laissons pas toutes sortes d'aménagements touristiques le dégrader, ne transformons pas la montagne en parc d'attractions artificielles.
- Respectons aussi le cadre de vie des populations enracinées depuis longtemps et des nouveaux habitants qui ont choisi de s'y investir.
- Ayons une vision à long terme et conservons pour les générations futures des sites capables de cristalliser les rêves et les émerveillements des hommes. Un développement non maîtrisé met la montagne en danger.
- Respecter le milieu, c'est aussi protéger la culture et l'architecture traditionnelle.
- L'environnement montagnard est particulièrement sensible aux pollutions. Seul le transfert sur rail du transport trans-massifs de marchandises évitera la transformation des vallées en couloirs pour poids lourds.
- En-dehors des voies ouvertes à la circulation, aucun véhicule à moteur n'a sa place dans les espaces naturels.
- Le refuge favorise l'accès à la montagne, la maîtrise de sa fréquentation et de son impact sur le milieu naturel. Ce n'est pas un hôtel.
- La haute montagne doit rester un terrain d'aventures où les pratiques sportives s'appuient sur la formation à l'autonomie responsable et non sur un suréquipement systématique.
- Protéger le milieu montagnard, c'est aussi respecter le principe de la liberté d'accès aux montagnes de manière responsable.

---

<sup>25</sup> Source : <http://www.ffcam.fr/la-charte-montagne.html>